

# **AMPLITUDE SURGICAL**

Société anonyme au capital de 478 048,41 €

Siège social : 11, cours Jacques Offenbach 26000  
VALENCE

RCS : 533 149 688 RCS ROMANS

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 30 juin 2019

**MAZARS**  
Le Premium  
131 boulevard de Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE

**DELOITTE & ASSOCIES**  
Immeuble Higashi  
106 cours Charlemagne  
69002 LYON

## **AMPLITUDE SURGICAL**

Société Anonyme  
11 cours Jacques Offenbach  
26000 VALENCE

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 30 juin 2019

---

A l'assemblée générale de la société AMPLITUDE SURGICAL,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AMPLITUDE SURGICAL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 1 de l'annexe aux comptes consolidés qui précise les changements comptables intervenus sur la comptabilisation des pièces composants les auxiliaires et sur la comptabilisation des licences ;
- La note 2.5 de l'annexe aux comptes consolidés concernant la première application des normes IFRS 15 et IFRS 9.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Évaluation des goodwill – tests de valeur**

#### Risque identifié

Dans le cadre de sa création et de son développement, le Groupe a effectué des opérations de croissance externe ciblées et donc reconnu plusieurs goodwill. Ces goodwill, qui correspondent, à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et des passifs à la date d'acquisition, ont été alloués à deux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT), définies en fonction des zones géographiques d'implantation du Groupe, soit le marché français et les marchés internationaux (cf. notes 3.4 et 16 de l'annexe des comptes consolidés).

La Direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces goodwill, figurant au bilan pour un montant de 95,7 millions d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre, ainsi que le détail des hypothèses retenues sont décrites en note 3.4 de l'annexe des comptes

consolidés. La valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus des groupes d'actifs composant les deux UGT auxquelles sont affectés les goodwill.

La croissance maîtrisée du groupe et la baisse de sa valeur boursière ont amené le groupe à s'interroger sur l'horizon du plan d'affaires à retenir. Celui-ci a été ramené ainsi de 10 ans à 5 ans.

La détermination de la valeur recouvrable des goodwill, qui représentent un montant particulièrement significatif, fait appel à une part de jugement importante de la Direction, s'agissant, notamment, du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué. Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill comme un point clé de l'audit.

### Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable des groupes d'UGT en les rapprochant des états financiers consolidés et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité ;
- La justification du passage de l'horizon du plan d'affaires de 10 ans à 5 ans ;
- la cohérence des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations pour l'exercice ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la Direction, telles qu'elles ont été présentées au conseil d'administration dans le cadre des processus budgétaires ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et les consensus des principaux acteurs ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés de l'activité en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital des groupes d'UGT permettaient d'approcher le taux de référence pour ces groupes UGT. Nous nous sommes appuyés sur nos experts en Évaluation ;
- La réconciliation de la valeur d'entreprise ainsi déterminée avec sa valeur boursière ;
- le calcul et la pertinence du test de sensibilité sur la valeur d'utilité, effectué par la Direction à une variation des principales hypothèses retenues.

## **Évaluation des stocks d'en-cours et produits finis**

### Risque identifié

Les stocks du Groupe figurent au bilan consolidé au 30 juin 2019 pour un montant brut de 48,5 millions d'euros, déprécié à hauteur de 2,9 millions d'euros. Ils sont constitués principalement par des encours et des produits intermédiaires et finis, valorisés selon leur coût de production et dépréciés en fonction des ventes historiques (cf. notes 3.9 et 18 de l'annexe des comptes consolidés).

Du fait de la nature de l'activité, le Groupe met à la disposition des hôpitaux et cliniques des prothèses chirurgicales de différentes tailles (obligation réglementaire) pouvant conduire à des cycles de rotation longs pour les tailles atypiques.

Les règles de dépréciations de la société se basent sur des critères de rotation et de caractère re-stérilisable ou non des implants finis. L'appréciation du pourcentage de dépréciation en fonction du nombre de mois de ventes en stocks requiert un jugement de la société dans un contexte de croissance rapide des ventes, tant en France que sur des territoires nouveaux.

Il existe donc un risque que la valeur nette de réalisation de certaines références, correspondant au prix de vente attendu par le Groupe, soit inférieure à leur coût de fabrication et donc un risque de surévaluation des stocks de produits intermédiaires et finis.

L'appréciation du caractère re-stérilisable ou non des implants finis peut évoluer, notamment en fonction des changements dans les normes qualités.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les éventuelles provisions qui en découlent sont, par nature, dépendantes d'hypothèses, estimations ou appréciations de la Direction du Groupe.

### Notre réponse

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier ainsi les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Nous avons :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ou ayant une durée de vie limitée ;
- testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- re-performé le calcul de dépréciation des stocks aux travers des hypothèses du groupe ;
- identifié, à partir d'une requête informatique, les articles à rotation lente et vérifié leur correcte évaluation à la valeur nette de réalisation, lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré d'achat ou à leur coût de production.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société AMPLITUDE SURGICAL par l'assemblée générale du 21 décembre 2011, pour le cabinet MAZARS, et du 9 décembre 2015, pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES.

Au 30 juin 2019, le cabinet MAZARS était dans la 8<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet DELOITTE & ASSOCIES dans la 4<sup>ème</sup> année, dont, respectivement, 5 et 4 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable

correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

**Rapport au comité d'audit**

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Villeurbanne et Lyon, le 31 octobre 2019

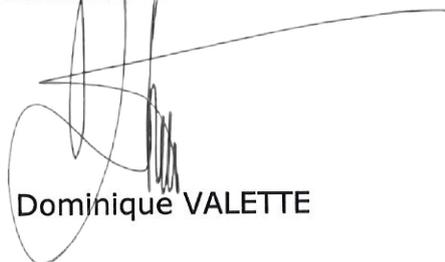
Les commissaires aux comptes

**MAZARS**



Pierre BELUZE

**DELOITTE & ASSOCIES**



Dominique VALETTE

## BILAN CONSOLIDE COMPARE

### Actif

En milliers d'euros	Note	30-juin-19	30-juin-18 Retraité (*)
<i>Goodwill</i>	16	95 670	95 670
<i>Immobilisations corporelles</i>	17	49 590	49 485
<i>Immobilisations incorporelles</i>	16	39 551	40 855
<i>Autres actifs financiers, y compris dérivés</i>		710	690
<i>Actifs d'impôt différé</i>	15	9 946	10 125
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>195 468</b>	<b>196 824</b>
<i>Stocks</i>	18	45 555	40 118
<i>Créance d'impôt courant</i>	19	2 062	4 309
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	19	17 191	17 518
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	20	19 648	29 436
<b>Total des actifs courants</b>		<b>84 456</b>	<b>91 381</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>279 923</b>	<b>288 205</b>

### Passif

En milliers d'euros	Note	30-juin-19	30-juin-18 Retraité (*)
<i>Capital social</i>	21	478	469
<i>Prime d'émission</i>		146 677	146 686
<i>Autres réserves</i>		-51 227	-42 058
<i>Eléments constatés directement en capitaux propres</i>		-76	-59
<b>Résultat net part du groupe</b>		-8 990	-9 446
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		-1 366	-910
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>85 496</b>	<b>94 682</b>
<i>Emprunts et dettes financières</i>	5 & 22	115 618	115 354
<i>Instruments dérivés passifs</i>	24	233	322
<i>Engagements de retraite</i>	25	740	484
<i>Provisions pour risques et charges non courantes</i>	26	18 954	15 596
<i>Passifs d'impôt différé</i>	15	1 355	1 042
<i>Autres passifs non courants</i>	27	23 242	24 668
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>160 142</b>	<b>157 468</b>
<i>Découverts bancaires</i>	5 & 23	68	47
<i>Dettes financement Factor</i>	5 & 23	445	840
<i>Emprunts et dettes financières</i>	5 & 22	8 223	6 890
<i>Passifs d'impôt courant</i>		421	
<i>Dettes fournisseurs et autres créditeurs, y compris dérivés</i>	27	24 970	28 229
<i>Provisions pour risques et charges</i>	26	158	48
<b>Total des passifs courants</b>		<b>34 285</b>	<b>36 055</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>279 923</b>	<b>288 205</b>

(\*) Le Groupe a modifié la méthode de comptabilisation des pièces d'ancillaires ainsi que des contrats de licences de brevets (Voir la note 1).

## COMPTE DE RESULTAT COMPARE

En milliers d'euros	Notes	30-juin-19	30-juin-18
		12 mois	retraité (*) 12 mois
Chiffre d'affaires	8	102 559	100 336
Production stockée et immobilisée		10 606	7 318
Consommations de matières premières, m/ses et autres approv.		-17 247	-14 026
Achats de sous-traitance		-12 381	-11 320
Autres achats et charges externes	9	-33 803	-35 235
Impôts, taxes et versements assimilés		-1 093	-1 206
Charges de personnel	10	-27 883	-26 609
Dotations aux amort. & provisions, nettes de reprises	11	-19 078	-16 634
Autres produits d'exploitation	12	1 590	553
Autres charges d'exploitation	12	-872	-799
Plus ou moins value de cession immobilisations		-117	-111
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>2 279</b>	<b>2 264</b>
Perte de valeur des actifs		-	-
Produits opérationnels non courants	13	1 126	2 728
Charges opérationnelles non courantes	13	-4 109	-5 231
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>-704</b>	<b>-239</b>
Autres produits financiers		1 929	1 901
<b>Total produits financiers</b>		<b>1 929</b>	<b>1 901</b>
Intérêts et charges financiers	14	-6 853	-6 501
Variation de valeur des instruments financiers		-	-
Autres charges financières		-2 109	-3 529
<b>Total charges financières</b>		<b>-8 961</b>	<b>-10 030</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-7 032</b>	<b>-8 129</b>
Impôts courants et différés	15	-1 666	-1 224
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-9 402</b>	<b>-9 592</b>
<b>-Part du groupe</b>		<b>-8 990</b>	<b>-9 446</b>
<b>-Part des participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>-413</b>	<b>-146</b>
Résultat net par action - part du groupe (euros)		-0,188	-0,201
Résultat net dilué par action - part du groupe (euros)		-0,185	-0,198
Nombre d'actions retenu (en milliers)			
pour le résultat net par action		47 805	46 930
pour le résultat net dilué par action		48 644	47 805

(\*) Le Groupe a modifié la méthode de comptabilisation des pièces d'ancillaires ainsi que des contrats de licences de brevets (Voir la note 1).

## RESULTAT GLOBAL COMPARE

En milliers d'euros	Note	30-juin-19	30-juin-18 retraité (*)
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>		<b>-9 402</b>	<b>-9 592</b>
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>		64	131
<i>Ecart de conversion</i>		-81	-192
<b>Total éléments recyclables</b>		<b>-17</b>	<b>-60</b>
<i>Pertes et gains actuariels</i>		-	2
<i>Impôts différés sur pertes et gains actuariels</i>		-	-1
<b>Total éléments non recyclables</b>		<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Résultat global</b>		<b>-9 419</b>	<b>-9 651</b>
<i>Dont part revenant au groupe</i>		-9 006	-9 505
<i>Dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		-413	-146

(\*) Le Groupe a modifié la méthode de comptabilisation des pièces d'ancillaires ainsi que des contrats de licences de brevets (Voir la note 1).

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Note	30-juin-19 12 mois	30-juin-18 12 mois retraité (*)
<b>OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>			
<b>RESULTAT après impôt</b>		<b>-9 402</b>	<b>-9 592</b>
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>			
Amortissements, provisions et pertes de valeur (*)	11	21 668	15 731
Plus et moins values de cession		117	111
Charge de personnel IFRS 2		363	1 221
Charge d'impôt	15	1 666	1 224
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT avant impôt</b>		<b>14 412</b>	<b>8 696</b>
Impôt décaissé	15	-1 194	-1 096
Var° de stock		-5 493	-4 344
Var° des Créances clients et rattachés		299	6 038
Var° des Fournisseurs et dettes rattachées		-2 261	329
Autres		-188	144
Var° nette de la dette d'impôt sur les résultats		2 666	-786
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>		<b>-4 977</b>	<b>1 381</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>		<b>8 242</b>	<b>8 981</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Décaisst / acquisition immos incorporelles (***)	16	-8 237	-6 203
Décaisst / acquisition immos corporelles	17	-8 399	-7 555
Encaisst / cession d'immos corp et incorp		2 847	31
Décaisst / acquisition actifs financiers		8	-34
Encaisst / cession actifs financiers net d'impôt			7
Incidences des variations de périmètre			-4 095
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement</b>		<b>-13 781</b>	<b>-17 849</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation de capital ou apports		10	
Achats-Ventes d'actions propres		-77	-65
Financement FACTOR	23	-394	-953
Encaissements provenant d'emprunts			97
Variation des frais financiers (**)		866	2 246
Remboursement d'emprunts		-4 710	-4 327
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités de financement</b>		<b>-4 305</b>	<b>-3 002</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-9 844</b>	<b>-11 870</b>
Incidences des variations de taux de change		36	-352
<b>TRESORERIE et équivalents trésorerie A L'OUVERTURE</b>		<b>29 388</b>	<b>41 610</b>
<b>TRESORERIE et équivalents trésorerie A LA CLOTURE</b>		<b>19 580</b>	<b>29 388</b>

(\*) Le Groupe a modifié la méthode de comptabilisation des achats de pièces (Voir la note 1).

(\*\*) Intérêts capitalisés sur emprunt unitranche

(\*\*\*) les acquisitions d'immobilisations incorporelles sont présentées nettes de la variation des dettes sur immobilisations non décaissées pour -12 M€ au 30 juin 2018 et 2,4 M€ au 30 juin 2019

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit de la façon suivante :

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30-juin-19	30-juin-18
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	19 648	29 436
<i>Découverts bancaires</i>	-68	-47
<b>Trésorerie nette du tableau de variation de trésorerie</b>	<b>19 580</b>	<b>29 388</b>

### Variation du BFR

En milliers d'euros	juin-19	Var. Périmètre	Ecarts de conversion et autres	juin-18	Variation
<i>Stocks</i>	45 555		-55	40 117	-5 493
<i>Créances clients et autres déb</i>	17 191		-28	17 518	299
<i>Dettes fournisseurs et autres crédateurs</i>	24 970		-1 019	28 230	-2 241
<i>Autres passifs non courants</i>	23 242		-1 406	24 668	-20
				<b>Sous total</b>	<b>-2 261</b>
<i>Passifs d'impôt courant</i>	421				421
<i>Créance d'impôt courant</i>	2 062			4 309	2 247
				<b>Sous total</b>	<b>2 666</b>

## TABLEAUX DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d' euros	Nbre d'actions (en milliers)	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Situation au 30 juin 2017</b>	46 930	469	146 686	-43 600	103 555	-419	103 136
<i>Changement de méthode comptable</i>							
<b>Situation au 1er juillet 2017</b>	46 930	469	146 686	-43 600	103 554	-419	103 136
<i>Résultat consolidé de l'exercice</i>				-9 446	-9 446	-146	-9 593
<i>Variation de juste valeur des instruments financiers</i>				131	131		131
<i>Ecart Actuariels</i>							
<i>Ecart de conversion</i>				-198	-198	4	-195
<b>Résultat Global</b>				-9 513	-9 513	-142	-9 656
<i>Augmentation de capital</i>							
<i>Coûts des paiements en actions</i>				1 221	1 221		1 221
<i>Achats/Ventes d'actions propres</i>				-132	-132		-132
<i>Dividendes versés</i>							
<i>Augmentation (diminution) du pourcentage d'intérêt sans prise (perte) de contrôle</i>				500	500	-359	141
<i>Autres variations</i>				-37	-37	11	-26
<b>Situation au 30 juin 2018</b>	46 930	469	146 686	-51 563	95 592	-910	94 682
<i>Changement de méthode comptable</i>							
<b>Situation au 1er juillet 2018</b>	46 930	469	146 686	-51 563	95 591	-910	94 683
<i>Résultat consolidé de l'exercice</i>				-8 990	-8 990	-414	-9 403
<i>Variation de juste valeur des instruments financiers</i>				64	64		64
<i>Ecart Actuariels</i>							
<i>Ecart de conversion</i>				-40	-40	-41	-81
<b>Résultat Global</b>				-8 966	-8 966	-455	-9 420
<i>Augmentation de capital</i>	875	9			9		9
<i>Coûts des paiements en actions</i>			-9	363	354		354
<i>Achats/Ventes d'actions propres</i>				-6	-6		-6
<i>Dividendes versés</i>							
<i>Augmentation (diminution) du pourcentage d'intérêt sans prise (perte) de contrôle</i>							
<i>Autres variations</i>				-117	-117	-2	-119
<b>Situation au 30 juin 2019</b>	47 805	478	146 677	-60 292	86 863	-1 366	85 496

## Notes annexes aux comptes annuels consolidés

### Note 1. Entité présentant les états financiers

Amplitude Surgical (« La Société») est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé à Valence (26). Les états financiers consolidés de la Société établie au 30 juin 2019 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe »). L'activité du Groupe consiste principalement en la fabrication et la commercialisation de prothèses.

Les comptes consolidés au 30 juin 2019 portent sur une période de 12 mois (période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019).

### Evènements significatifs

#### Modification de la comptabilisation des pièces composants les ancillaires

Le groupe a procédé, dans les états comparatifs au 30 juin 2018, à une correction d'erreur portant sur la comptabilisation des pièces nécessaires à la fabrication des ancillaires en immobilisations en cours et non plus en stocks. Les impacts de cette correction d'erreur sont présentés ci-dessous.

#### Modification de la comptabilisation des licences

Le groupe a procédé, dans les états comparatifs au 30 juin 2018, à une correction d'erreur portant sur la comptabilisation des licences conformément à la norme IAS 38, afin d'avoir un traitement homogène avec les brevets ; ainsi, les licences sont comptabilisées à l'actif du bilan à la valeur correspondante aux redevances estimées à la date de signature de la licence, en contrepartie d'une dette en faveur du ou des concédants Cette valeur est ensuite réévaluée chaque année et actualisée, comme pour les brevets. Cette correction n'a pas d'impact sur le résultat net, les autres charges d'exploitation sont diminuées de 3,3 millions d'euros et la dotation aux amortissements majorés d'un montant identique tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

En milliers d'€uros	30/06/18 historique publié	Correction d'erreur - Pièces Ancillaires	Correction d'erreur - comptabilisation des licences	30/06/18 retraité
<b>Bilan</b>				
<i>Immobilisations incorporelles valeur nette avant dépréciation</i>	40 904		17 165	58 069
<i>Immobilisations dépréciation</i>	-13 885		-3 330	-17 215
<b>Immobilisations incorporelles valeur nette</b>	<b>27 019</b>	<b>0</b>	<b>13 835</b>	<b>40 855</b>
<i>Immobilisations corporelles valeur nette avant dépréciation</i>	87 468	9 913		97 381
<i>Immobilisations dépréciation</i>	-47 592	-305		-47 897
<b>Immobilisations corporelles valeur nette</b>	<b>39 876</b>	<b>9 608</b>	<b>0</b>	<b>49 485</b>
<i>Stock valeur brute</i>	52 439	-9 913		42 526
<i>Stock dépréciation</i>	-2 714	306		-2 408
<b>Stocks net</b>	<b>49 726</b>	<b>-9 608</b>	<b>0</b>	<b>40 118</b>
<i>Autres passifs non courants</i>	10 833		13 835	24 668
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>10 833</b>	<b>0</b>	<b>13 835</b>	<b>24 668</b>
<b>Compte de résultat</b>				
<i>Production stockée et immobilisée</i>	14 345	-7 027		7 318
<i>Consommations de matières premières marchandises et autres appros</i>	-21 365	7 339		-14 026
<i>Dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises</i>	-12 992	-313	-3 330	-16 634
<i>Autres charges d'exploitation</i>	-4 129		3 330	-799
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 264</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 264</b>
<b>Tableau de flux</b>				
<i>Amortissements, provisions et pertes de valeur</i>	12401		3 330	15 731
<i>Marge brute d'autofinancement avant impôt</i>	<b>5 366</b>		<b>3 330</b>	<b>8 696</b>
<i>Variation de stocks</i>	-5061	717		-4 344
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>664</b>	<b>717</b>		<b>1 381</b>
<i>Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle</i>	<b>4 934</b>	<b>717</b>		<b>5 651</b>
<i>Décassements/acquisitions d'immos corporelles</i>	-6 838	-717		-7 555
<i>Décassements/acquisitions d'immos incorporelles</i>	-2 873		-3 330	-6 203
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>	<b>-13 802</b>	<b>-717</b>	<b>-3 330</b>	<b>-17 849</b>

## Prise de participation

Au cours de l'exercice, le Groupe a créé la société Amplitude Sud détenue à 100%.

## Note 2. Base de préparation

### 2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés du groupe Amplitude ont été préparés en conformité avec les normes comptables IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les notes annexes portent sur les éléments significatifs de l'exercice et doivent être lues en liaison avec le document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et disponible sur le site internet de la société [www.amplitude.surgical.com](http://www.amplitude.surgical.com) dans l'espace investisseurs.

Les états financiers consolidés d'Amplitude Surgical et de ses filiales (le groupe) sont présentés en milliers d'euros.

### 2.2 Base d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

### 2.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Conformément à la norme IAS 21, Le Groupe a retenu l'euro pour la présentation de ses états financiers consolidés. L'euro est la monnaie fonctionnelle du Groupe Amplitude Surgical, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des sociétés du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les cours de monnaies étrangères des sociétés du groupe sont présentés en point 3.3 de cette annexe.

Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

#### **2.4 Recours à des estimations et aux jugements**

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs finalement observées lors du débouclage des opérations pourront être différentes des estimations réalisées à la date de clôture.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les jugements critiques exercés pour appliquer les méthodes comptables qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 3.4 - évaluation des Goodwills
- Note 3.5 - évaluation des immobilisations incorporelles
- Note 3.9 - évaluation et dépréciation des stocks
- Note 3.13 - provisions pour risques et charges
- Note 3.17 – imposition différée

#### **2.5 Changements de méthodes comptables**

Au 30 juin 2019, aucune des normes publiées et non encore applicables de façon obligatoire et non encore approuvée par l'Union Européenne n'a été appliquée par anticipation.

Le Groupe a appliqué les normes IFRS 15 et IFRS 9 pour la première fois à compter du 1er juillet 2018.

Concernant IFRS 15 -Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients : IFRS15 définit les principes de reconnaissance des revenus et remplace les normes IAS 18 -Produits des activités ordinaires. La norme IFRS 15 prévoit un modèle unique en cinq étapes pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle introduit de nouveaux concepts et principes en matière de reconnaissance du revenu, notamment au titre de l'identification des obligations de performance ou de l'allocation du prix de la transaction pour les contrats à éléments multiples. La norme IFRS15 n'a pas eu d'impact sur les comptes du groupe. Au cas particulier, l'analyse menée sur les ancillaires mis gratuitement à la disposition des clients a confirmé leur traitement en tant qu'actifs restant la propriété d'Amplitude, sans incidence sur la détermination et la présentation des revenus des activités ordinaires du groupe.

Concernant IFRS 9 -Instruments financiers: cette nouvelle norme définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture. Le Groupe a appliqué cette norme selon la méthode rétrospective simplifiée à compter du 1er juillet 2018. Aucun impact n'a été reconnu à l'ouverture dans la mesure où les nouvelles dispositions de cette norme ne modifient pas le traitement comptable des instruments

financiers actuellement utilisés. Pour le nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers institué par la norme, le Groupe a évalué, sur son portefeuille clients, les pertes effectivement encourues au cours des cinq dernières années et a conclu que les nouvelles dispositions en matière de dépréciations des créances clients n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

## **2.6 Homogénéisation**

Les états financiers de l'ensemble des filiales incluses dans le périmètre des comptes consolidés ont été homogénéisés selon les principes et règles comptables du Groupe en conformité avec les IFRS. Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes arrêtés au 30 juin 2019.

## Note 3. Principales méthodes comptables

### **3.1 Présentation des états financiers**

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2019. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2018.

Un certain nombre d'autres normes nouvelles sont également entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 mais elles n'ont aucun effet significatif sur les états financiers du Groupe, il s'agit de :

- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2018 qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Il s'agit principalement des normes :

- IFRS 16 « contrats de locations », votée par l'IASB avec une 1ère application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et qui a été publiée au Journal Officiel le 9 novembre 2017
- Modifications d'IFRS 9 – Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative
- Interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le groupe Amplitude a mené une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de la norme IFRS 16, publiée par l'IASB en janvier 2016. IFRS 16 impose, pour les preneurs, la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location et abandonne la classification des contrats de location en contrats de location simple ou contrats de location-financement, traitant tous les contrats comme des contrats de location-financement.

Tous les contrats de location du Groupe ont été collectés et ont fait l'objet d'une analyse.

Conformément à IFRS 16, les contrats dont la durée est inférieure ou égale à un an et ceux de faible valeur sont exemptés et suivent le traitement selon IAS 17 des locations simples. Par ailleurs, la norme propose pour la mise en application au 1er juillet 2019, de ne pas reprendre les contrats arrivant à échéance au 30 juin 2019. Par conséquent, ces contrats ont

été exclus. 111 contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 ont été recensés, dont la majorité correspond à contrats de locations de voitures (68%). Les catégories d'actifs identifiées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<b>Catégories d'actifs</b>	<b>Nombre de contrats par catégorie d'actif</b>
Véhicules	75
Bâtiments et parkings	18
Matériel industriel	7
Matériel informatique	11
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>

En termes de modalité de première application, le groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative (dette) devront ainsi être comptabilisés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. Les données des contrats collectés ont permis d'établir une estimation des impacts de la norme IFRS 16 à l'ouverture de l'exercice 2019/2020 pour le groupe Amplitude :

- Impact d'environ 4,0 M€ à l'actif et en dettes financières soit moins de 0,1 M€ sur les capitaux propres;
- Impact d'environ +1,3 M€ sur l'EBITDA et seulement 0,1 M€ sur le résultat net.

### **3.2 Principes de consolidation**

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté d'une situation comptable au 30 juin.

Le Groupe détient le contrôle exclusif des sociétés intégrées dans le périmètre des comptes consolidés présenté en note 29, selon l'analyse des critères définis par la norme IFRS 10. Elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Comme indiqué en note 29, les filiales en cours de démarrage en Irlande et en Inde, ne sont pas intégrées dans le périmètre compte tenu de leur intérêt négligeable par rapport à l'objectif de régularité, de sincérité et d'image fidèle des comptes au 30 juin 2019.

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont homogénéisées et alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés.

### **3.3 Méthode de conversion**

#### **Transaction en devises**

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours du jour de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires (dont les créances et les dettes) en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie de présentation en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change qui en résultent sont constatés en résultat au cours de la période.

#### **Conversion des états financiers des sociétés consolidées dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro**

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- Le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs ;
- Le cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces sociétés consolidées sont enregistrées en « écarts de conversion » au sein des autres éléments des résultats globaux.

Les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

Les cours des devises des sociétés hors zone euro sont les suivants :

Pays	juin-19		juin-18	
	Cours Moyen	Cours de Clôture	Cours Moyen	Cours de Clôture
<i>Australie</i>	0,626956	0,618628	0,645745	0,633850
<i>Brésil</i>	0,227560	0,229426	0,248970	0,222064
<i>Suisse</i>	0,883449	0,899704	0,861613	0,864185
<i>Etats Unis</i>	0,882562	0,879840	0,839004	0,855542
<i>Japon</i>	0,007930	0,008132	0,007578	0,007733
<i>Afrique du Sud</i>	0,062113	0,062530	0,065444	0,062358
<i>Roumanie</i>	0,187090	0,211408	0,215734	0,214505

### **3.4 Goodwill**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés dans un délai de 12 mois, et sont comptabilisés en résultat au-delà de cette date.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre la juste valeur de la contrepartie transférée et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en Goodwill.

Les Goodwill sont affectés aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Les groupes sont identiques aux zones géographiques d'implantation du Groupe soit le marché français et les marchés Internationaux. Ces UGT appartiennent aux secteurs opérationnels retenus par le groupe au titre de l'application de la norme IFRS 8. Au 30 juin 2019, les Goodwill ont fait l'objet de tests d'impairment.

### **Dépréciation**

Les Goodwill ne sont pas amortis conformément à la norme IFRS 3 Révisée «Regroupements d'entreprise». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au 30 juin de chaque année et lors d'arrêtés intermédiaires en cas d'apparition d'indices de pertes de valeur.

L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau du groupe d'unités génératrices de trésorerie correspondant

au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de flux de trésorerie largement indépendantes. Le Goodwill est testé au niveau du groupe d'unité génératrice de trésorerie concerné.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé de la valeur de marché diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale aux cash-flows prévisionnels actualisés.

Les dépréciations constatées sur les unités génératrices de trésorerie sont imputées en priorité sur le Goodwill, puis sur la valeur des autres actifs des unités génératrices de trésorerie dans la limite de leur valeur recouvrable.

Au 30 juin 2019, les tests de dépréciation ont été réalisés sur la base de la méthode des cash-flow actualisés en retenant les hypothèses et paramètres suivants.

L'horizon du business plan utilisé a été ramené de 10 ans à 5 ans en conformité avec IAS 36 et une meilleure visibilité de l'horizon d'investissement.

- prise en compte du business plan actualisé à la date d'arrêté des comptes pour la période courant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2025
- taux de croissance à l'infini de 2.2% sur l'UGT France historique et 4.8% sur l'UGT Internationale en développement.
- actualisation à un taux de 10% des flux de trésorerie attendus sur les deux UGT.

Le test de valeur a permis de confirmer la valeur comptable des actifs des unités génératrices de trésorerie (y compris le goodwill).

Les tests de sensibilité dans une fourchette de +/- 1 point sur respectivement le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini n'ont pas permis d'identifier de risques de dépréciation. Le Groupe n'a pas identifié de variation raisonnable possible des hypothèses qui conduiraient à constater des dépréciations.

### **3.5 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition sont inclus dans ce poste. Il s'agit principalement de brevets et de logiciels.

La société exploite des brevets dont elle est propriétaire ou qu'elle détient dans le cadre de contrats de concession de licence. Le traitement comptable, conformément à IAS 38 est identique.

Les brevets et licences ont donné lieu à la comptabilisation d'un actif incorporel. La valeur brute d'entrée de ces actifs immobilisés correspond à la valeur des redevances estimée à la date d'acquisition du brevet ou de signature de la licence par Amplitude SAS, la contrepartie correspondant à une dette en faveur du cédant de l'invention ou des concédants.

La probabilité d'une utilisation des brevets ou des licences postérieurement à la date de l'amortissement total de l'actif incorporel comptabilisé est possible compte tenu du niveau des redevances versées et de la durée des contrats signés avec les cédants de l'invention ou avec les concédants.

A chaque clôture, la dette de ces actifs incorporels fait l'objet d'une actualisation en fonction du montant des redevances futures à verser en contrepartie d'une réévaluation de la valeur du brevet ou de la licence correspondant à l'actif du bilan.

Les brevets ou les licences sont amortis annuellement à hauteur des redevances payées aux inventeurs ou aux concédants. Au fur et à mesure du versement des redevances, le montant est porté au débit du compte fournisseur d'immobilisation.

Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe c'est-à-dire 3 à 5 ans.

### **3.6 Frais de recherche et développement**

Conformément à IAS 38, les frais de recherche sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Selon IAS 38, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si le Groupe peut démontrer l'ensemble des critères ci-après :

- Son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe
- et le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable.

### **Amortissement**

Les frais de développement de nouveaux produits sont comptabilisés en immobilisations en cours jusqu'à la mise en vente du produit puis immobilisés et amortis sur une durée de 4 à 10 ans, en fonction de l'utilisation prévue.

Les frais de renouvellement de marquage ou de renouvellement de certificat sont comptabilisés en immobilisations en cours jusqu'à la date de démarrage du nouveau certificat puis immobilisés et amortis sur la durée du nouveau certificat (5 ans).

### **3.7 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les biens d'importance significative financés par des contrats de location financement, qui en substance transfèrent au Groupe les risques et avantages inhérents à leur propriété, sont comptabilisés à l'actif du bilan. La dette correspondante est inscrite au passif dans les Dettes financières.

Les subventions d'investissement sont présentées au passif dans les Autres passifs courants.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

### **Amortissement**

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût de l'actif diminué de la valeur résiduelle à la fin de la durée d'utilisation de l'actif. Compte tenu de la typologie des

actifs corporels, aucune valeur n'a été considérée à l'issue des durées de vie économique présentées ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle, ce qui représente au mieux le rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif.

Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité à moins que le Groupe ait une certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire à la fin du contrat de location.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées estimées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans (*)
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 7 ans
Emballages récupérables	Linéaire	3 à 5 ans

\* Constructions financées par des contrats de crédit-bail souscrits par la SCI Les Tilleuls.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque clôture annuelle et ajustés si nécessaire.

### **Coûts ultérieurs**

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

La valeur comptable du composant remplacé est décomptabilisée.

Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

### **3.8 Actifs loués.**

#### **Location financement**

Les biens significatifs acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location
- L'existence d'une option d'achat favorable
- La nature spécifique de l'actif loué

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont amortis sur leur durée d'utilisation, ou lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat.

### **Location simple**

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés au résultat.

### **3.9 Stocks**

Conformément à IAS 2, les stocks de marchandises et de produits finis acquis sont évalués au plus bas de leur coût et de la valeur nette de réalisation.

#### **Evaluation des stocks consommés**

Les marchandises et matières premières sont évaluées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

#### **Evaluation des stocks fabriqués**

Les produits en cours et produits finis ont été évalués à leur coût de production. La quote part de charges indirectes de production est calculée sur une base normale des capacités de production, à l'exclusion de tous coûts de sous activité.

#### **Dépréciation des stocks de produits finis**

Une dépréciation est constatée sur les stocks lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

La valeur de réalisation est appréciée notamment par un pourcentage de dépréciation croissant en fonction du nombre de mois de ventes en stocks à la date de clôture, et du caractère re-stérilisable ou non des produits.

### **3.10 Créances clients et autres débiteurs**

Les créances clients correspondent aux montants exigibles des clients pour les produits vendus et les services rendus dans le cadre normal de l'activité du Groupe. Elles sont classées en actif courant si l'échéance est inférieure à douze mois et en non courant en cas d'échéance à plus de douze mois pour les créances nées antérieurement au 1<sup>er</sup> juillet 2018. Concernant la dépréciation des actifs financiers institué par la norme, la Groupe a évalué, sur son portefeuille clients, les pertes effectivement encourues au cours des 5 dernières années et a conclu que les nouvelles dispositions en matière de dépréciation des créances clients n'a pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Pour les créances nées à compter du 1er juillet 2019 c'est le modèle des pertes attendues de la norme IFRS 9 qui est utilisé.

### **3.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Ce poste comprend les disponibilités et les placements monétaires sans risque, mobilisables ou cessibles à très court terme, effectués par le Groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie au quotidien. Ces placements représentent des actifs financiers de transaction et sont donc évalués à leur juste valeur avec contrepartie résultat.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue dont l'échéance est inférieure ou égale à 3 mois dès l'origine. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les « Emprunts et Dettes financières courants ».

### **3.12 Avantages au personnel**

#### **Régimes à prestations définies**

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel au cours de la période actuelle et des périodes antérieures. Ce montant est ensuite actualisé et la juste valeur des actifs du régime est déduite.

Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués à chaque clôture en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et, le cas échéant, la variation de l'effet du plafonnement de l'actif, sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global.

Lorsque les avantages du régime sont modifiés, ou en cas de réduction de régime, l'impact associé aux services passés rendus par le personnel ou le profit (perte) lié à la réduction de régime, est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le Groupe comptabilise des profits et pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

#### **Avantages à court terme du personnel**

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu.

Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

### **3.13 Paiements fondés sur des actions**

La norme IFRS 2 définit les modalités d'évaluation et de comptabilisation des paiements fondés sur les actions. Les plans d'actions gratuites sont considérés comme des avantages attribués par le groupe aux bénéficiaires.

Les avantages sont évalués sur la base de la juste valeur à la date d'attribution des actions. Le nombre d'actions est déterminé en fonction de critères de performance soit le chiffre d'affaires et l'ebitda. Une charge est étalée sur la période d'acquisition des droits en tenant compte de la probabilité de départ. Cette charge est comptabilisée en charge de personnel.

### **3.14 Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont constituées, conformément à IAS 37, lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans avantage équivalent, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'établissement des comptes (cf note 25).

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

### **3.15 Instruments financiers**

#### **Actifs financiers non courants**

Les autres actifs financiers comprennent les dépôts et cautionnement qui ont une échéance supérieure à douze mois.

#### **Autres actifs financiers courants**

À chaque date de clôture, les valeurs comptables des autres actifs courants du Groupe (autres que les stocks et les actifs d'impôt différé) sont examinées afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Ce poste contient principalement les créances sociales et fiscales du groupe.

#### **Emprunts et dettes financières**

Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Conformément à IFRS 9, les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en diminution du montant emprunté et inclus dans le taux d'intérêt effectif. La différence entre la charge d'intérêt calculée à l'aide du taux d'intérêt effectif et les intérêts versés sur la période est comptabilisée en augmentation ou en diminution de la dette.

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les Passifs courants.

#### **Actifs financiers non dérivés**

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables.

Les prêts et créances comprennent les créances clients et autres créances.

#### **Passifs financiers non dérivés**

Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Le Groupe a les passifs financiers non dérivés suivants : des emprunts, des découverts bancaires, des dettes fournisseurs et autres dettes.

De tels passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable puis évalué au coût amorti.

### **Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture**

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

Pour les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, les variations ultérieures de juste valeur sont enregistrées en résultat financier.

### **Couverture de taux**

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt.

Ces instruments dérivés sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Lors de la désignation initiale de la couverture, le Groupe documente formellement la relation entre l'instrument de couverture et l'instrument couvert, les objectifs de gestion des risques et la stratégie poursuivie lors de la mise en place de la couverture, ainsi que les méthodes qui seront utilisées pour apprécier l'efficacité de la relation de couverture.

Le Groupe apprécie, à la mise en place de la relation de couverture et de façon continue, s'il s'attend à ce que les instruments de couverture soient « hautement efficaces » dans le futur sur la période sur laquelle la couverture est désignée et apprécie si, rétrospectivement, les résultats effectifs de chaque couverture sont dans une fourchette allant de 80 à 125%.

### **Couvertures de flux de trésorerie**

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture dans une couverture de variation des flux de trésorerie attribuable à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable qui pourrait affecter le résultat, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans la réserve de couverture au sein des capitaux propres. Le montant comptabilisé en autres éléments du résultat global est sorti et inclus dans le compte de résultat sur la période au cours de laquelle les flux de trésorerie couverts affectent le résultat ; ce montant est comptabilisé sur la même ligne du résultat global que l'élément couvert. Toute partie inefficace dans les variations de juste valeur du dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat.

### **3.16 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires du groupe comprend les revenus des ventes de produits orthopédiques enregistrés nets des retours de marchandises, nets des avantages accordés aux clients.

Le chiffre d'affaires est évalué à partir de la contrepartie spécifiée dans un contrat signé avec un client. Le Groupe comptabilise les produits correspondants lors du transfert de contrôle d'un bien ou d'un service à son client.

### **3.17 Charges et produits financiers**

Les produits et charges financiers comprennent les intérêts sur les placements, les variations de juste valeur des instruments financiers, les intérêts sur les emprunts, diverses commissions bancaires et les résultats de change.

### **3.18 Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est :

- le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture
- tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Ces prévisions de résultats futurs sont déterminés à partir de budget utilisés pour les tests de dépréciation des goodwill.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

### **3.19 Résultat par action**

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, en déduisant les actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion des obligations convertibles et de l'exercice des bons de souscription d'actions.

### **3.20 Indicateurs de performance**

#### *Réconciliation du résultat courant opérationnel et Ebitda*

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant auquel sont ajoutées les dotations aux amortissements et retraité des éléments non-récurrents. La marge d'EBITDA correspond au montant d'EBITDA par rapport au chiffre d'affaires du Groupe. L'EBITDA et la marge d'EBITDA ne sont pas des agrégats comptables normés, répondant à une définition unique et généralement acceptée. Ils ne doivent pas être considérés comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. L'EBITDA et la marge d'EBITDA peuvent être calculés de façon différente par des sociétés différentes ayant une activité similaire ou différente. Ainsi, l'EBITDA et la marge d'EBITDA calculés par la Société peuvent ne pas être comparables à ceux utilisés par d'autres sociétés.

En milliers d'euros	30-juin-19	30/06/2018 Retraité*
Résultat opérationnel courant	2 279	2 264
+ Dotation aux amortissements	19 078	16 634
+Eléments non-récurrents (1)	382	2 812
<b>EBITDA</b>	<b>21 740</b>	<b>21 710</b>
<b>Marge d'EBITDA</b>	<b>21,2%</b>	<b>21,6%</b>

(\*) retraité conformément à la note 1

(1) Les principaux éléments non-récurrents comprennent :

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019 : les charges liées à des indemnités pour 0,4 million d'euros, le plan d'actions gratuites pour un total de 0.5 million d'euros et l'arrêt de l'utilisation d'un brevet pour -0,7 million d'euros.

#### **Note 4. Détermination de la juste valeur**

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes décrites ci-dessous. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

**Immobilisations corporelles**

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La juste valeur d'un immeuble est le prix qui serait reçu pour sa vente lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation.

**Immobilisations incorporelles**

La juste valeur des autres immobilisations incorporelles repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

**Stocks**

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts estimés d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les biens.

**Dérivés**

La juste valeur des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des données observables sur un marché est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Les modèles utilisés pour évaluer ces instruments intègrent des hypothèses basées sur des données du marché conformément à la norme IFRS 13. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les justes valeurs reflètent le risque de crédit de l'instrument et intègrent des ajustements pour prendre en compte le risque de crédit de l'entité du Groupe et de la contrepartie lorsque cela est approprié.

## Note 5. Gestion du risque financier

Le Groupe réalise des opérations de couverture de taux suivantes :

En milliers d'euros	30-juin-19	30-juin-18
<i>Dettes financières à taux variable</i>	98 362	97 182
<i>Dettes financières à taux fixe</i>	-	-
<b>Dettes financières portant des intérêts</b>	<b>98 362</b>	<b>97 182</b>
<i>Couverture de flux de trésorerie (taux variables swapés à taux fixes)</i>	10 239	35 459

L'analyse de sensibilité est réalisée sur la base de la position nette de trésorerie après couverture au 30 juin 2019.

Le Groupe est exposé à la volatilité des taux d'intérêt notamment à travers l'évolution des conditions de ses financements à taux variables. Cependant, le Groupe a mis en place une gestion active des taux limitant ce risque.

Au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018, le Groupe détient les instruments dérivés suivants :

### 30-juin-19

En couverture de flux de trésorerie - financement des projets à taux variables swapés à taux fixes (en milliers d'euros)

Date de traitement	Type	Sens	Nominal en cours (millions)	Devise	Départ	Maturité	Durée restante (années)	Taux	Valeur de marché
25/02/11	SWAP	E	1,739	EUR	21/03/11	22/12/25	6,5	3,2900%	-206
25/02/11	SWAP	P	1,739	EUR	21/03/11	22/12/25	6,5	Euribor 3M	-20
16/12/14	SWAP	E	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	0,2	0,1250%	-2
16/12/14	SWAP	P	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	0,2	Euribor 1M	-7
<b>Total</b>			<b>10,239</b>						<b>-236</b>

E : emprunteuse

P : prêteuse taux variable

### 30-juin-18

En couverture de flux de trésorerie - financement des projets à taux variables swapés à taux fixes (en milliers d'euros)

Date de traitement	Type	Sens	Nominal en cours (millions)	Devise	Départ	Maturité	Durée restante (années)	Taux	Valeur de marché
25/02/11	SWAP	E	1,959	EUR	21/03/11	22/12/25	7,5	3,2900%	-266
25/02/11	SWAP	P	1,959	EUR	21/03/11	22/12/25	7,5	Euribor 3M	18
16/12/14	SWAP	E	15,000	EUR	16/12/14	17/09/18	0,2	0,0720%	-2
16/12/14	SWAP	P	15,000	EUR	16/12/14	17/09/18	0,2	Euribor 1M	-12
16/12/14	SWAP	E	10,000	EUR	16/12/14	17/09/18	0,2	0,0700%	-2
16/12/14	SWAP	P	10,000	EUR	16/12/14	17/09/18	0,2	Euribor 1M	-8
16/12/14	SWAP	E	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	1,2	0,1250%	-13
16/12/14	SWAP	P	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	1,2	Euribor 1M	-37
<b>Total</b>			<b>35,459</b>						<b>-322</b>

E : emprunteuse

P : prêteuse taux variable

## Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché
- risque opérationnel.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'estimation et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres notes de ces états financiers consolidés.

## Le cadre de la gestion du risque

Il incombe au Président de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

**Risque de crédit**

Le Groupe est exposé, par ses activités opérationnelles et financières, aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs, partenaires) lorsque celles-ci se trouvent de l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

**Clients et autres débiteurs**

L'encours brut des créances clients et autres débiteurs dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

En milliers d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés	Actifs non dépréciés et non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	total			
Au 30 juin 2019	3 197	334	289	3 820	2 583	9 000	15 403
Au 30 juin 2018	4 355	416	112	4 883	1 626	7 806	14 315

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

**Garanties**

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières qu'aux filiales détenues en totalité.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Au 30 juin 2019, les flux contractuels non actualisés sur l'encours de dettes financières par date de maturité et par nature sont les suivants :

Au 30 juin 2019							
En milliers d'euros	Total	2020	2021	2022	2023	2024	Au-delà de 5 ans
<i>Emprunt obligataire Unitranché</i>	95 457				65 000	30 457	
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire Unitranché</i>	2 896	2 101			409	387	
<i>Emprunts auprès de bpiFrance</i>	6 850	1 600	1 600	1 600	1 450	600	
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	1 151	430	382	300	19	19	0
<i>Dettes financières location financement</i>	17 478	4 094	3 704	3 175	2 367	1 400	2 738
<i>Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie</i>	68	68					
<i>Dettes financières FACTOR</i>	445	445					
<b>Encours des dettes financières</b>	<b>124 346</b>	<b>8 738</b>	<b>5 686</b>	<b>5 075</b>	<b>69 245</b>	<b>32 863</b>	<b>2 738</b>
<i>Actifs liés aux financements</i>							
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	19 648						
<b>Endettement net</b>	<b>104 699</b>						

Au 30 juin 2018							
En milliers d'euros	Total	2019	2020	2021	2022	2023	Au-delà de 5 ans
<i>Emprunt obligataire Unitranché</i>	94 904					65 000	29 904
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire Unitranché</i>	2 278	2 278					
<i>Emprunts auprès de bpiFrance</i>	8 000	1 150	1 600	1 600	1 600	1 600	450
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	1 613	424	464	378	309	19	19
<i>Dettes financières liées aux acquisitions de filiales</i>	0						
<i>Dettes financières location financement</i>	15 447	3 038	3 005	2 612	2 058	1 291	3 443
<i>Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie</i>	47	47					
<i>Dettes financières FACTOR</i>	840	840					
<b>Encours des dettes financières</b>	<b>123 132</b>	<b>7 777</b>	<b>5 068</b>	<b>4 590</b>	<b>3 967</b>	<b>67 910</b>	<b>33 817</b>
<i>Actifs liés aux financements</i>							
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	29 436						
<b>Endettement net</b>	<b>93 697</b>						

## Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de perte directe ou indirecte générée par un ensemble de facteurs internes liés aux processus du Groupe, à son personnel, à la technologie, à l'infrastructure, et par des facteurs externes autres que les risques de crédit, de marché et de liquidité tels que la conformité aux règles légales et réglementaires et aux règles de conduite de la profession. Les risques opérationnels sont générés par toutes les opérations du Groupe.

L'objectif du Groupe est de gérer son risque opérationnel de façon à trouver un équilibre permettant d'éviter des pertes financières et une atteinte à l'image du Groupe tout en contrôlant l'efficacité des coûts et en évitant les procédures de contrôle susceptibles de décourager l'initiative et la créativité.

## Note 6. Variation de périmètre

Aucune variation de périmètre n'a été constatée au cours de l'exercice excepté la création de la société Amplitude SUD.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 30.

## Note 7. Information sectorielle

Toute l'activité du Groupe s'effectue dans une branche d'activité unique, à savoir la recherche, le développement, la fabrication et la vente d'implants orthopédiques et les instrumentations associées.

En conséquence, le Groupe présente une information sectorielle par zone géographique qui correspond aux états de reporting interne utilisés par le management pour le pilotage du Groupe.

Les zones géographiques ont été identifiées en deux sous-ensembles, correspondant à l'organisation interne du groupe et à des développements différents d'Amplitude sur ces marchés :

- le marché Français où le Groupe Amplitude Surgical a construit des relations clients pérennes et une position forte grâce à la présence de son réseau commercial exclusif;
- les autres marchés internationaux, où le Groupe est présent directement par ses filiales de commercialisation.

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8.

## Informations géographiques

L'information sectorielle est fournie par segmentation géographique du chiffre d'affaires, en individualisant la partie française d'une part et la partie internationale issue des filiales étrangères d'autre part.

La totalité des charges et produits a été ventilée. La France comprend les frais de recherche et de développement, les frais financiers et les fonctions support du groupe, localisés en France.

En milliers d'euros	Exercice juin 2019			Exercice juin 2018 retraité		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	75 446	27 113	102 559	73 703	26 633	100 336
<i>Résultat opérationnel courant</i>	4 323	-2 044	2 279	2 400	-136	2 264
<i>Résultat financier</i>	-5 700	-1 332	-7 032	-5 402	-2 727	-8 129
<i>Impôts</i>	-1 018	-649	-1 666	-961	-263	-1 224
<b>Résultat net</b>	-5 348	-4 054	-9 402	-5 760	-3 832	-9 592
- dont amortissements	15 264	2 655	17 919	13 457	2 330	15 787
- dont autres charges sans contrepartie de trésorerie	221	938	1 160	1 600	-753	847
<b>Actifs sectoriels</b>	249 827	30 096	279 923	248 399	25 971	288 205
- dont Goodwill	80 794	14 875	95 670	80 794	14 875	95 670
- dont immobilisations incorporelles	37 174	2 377	39 551	38 734	2 121	40 855
- dont immobilisations corporelles	42 731	6 859	49 590	42 975	6 509	49 485
Capitaux propres	96 298	-10 802	85 496	98 678	-3 996	94 682
Passifs sectoriels hors emprunts	64 883	4 956	69 839	65 237	4 832	70 069
<b>Dettes financières</b>	124 588		124 588	123 454		123 454
<b>Investissements sectoriels</b>						
- incorporels	5 411	356	5 768	5 463	740	6 203
- corporels	5 384	3 015	8 399	4 609	2 229	6 838

## Ventilation du chiffre d'affaires par gamme de produits

La ventilation par gamme de produits en proportion est la suivante :

En %	30-juin-19	30-juin-18
<i>Hips</i>	30,11%	29,90%
<i>Knees</i>	56,33%	57,08%
<i>Foot &amp; Ankle</i>	8,05%	6,82%
<i>Others</i>	5,51%	6,20%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

## Note 8. Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par nature et par zone géographique est la suivante :

### Par nature

En milliers d'euros	30-juin-19	en %	30-juin-18	en %
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Ventes de produits finis</i>	101 719	99%	99 104	99%
<i>Ventes de services</i>	839	1%	1 232	1%
<b>Total</b>	<b>102 559</b>	<b>100%</b>	<b>100 336</b>	<b>100%</b>

### Par zone géographique

En milliers d'euros	30-juin-19	en %	30-juin-18	en %
<i>Chiffre d'affaires France</i>	65 548	64%	63 625	63%
<i>Chiffre d'affaires Export Distributeurs</i>	9 898	10%	10 077	10%
<i>Chiffre d'affaires Export Filiales</i>	27 113	26%	26 633	27%
<b>Total</b>	<b>102 559</b>	<b>100%</b>	<b>100 336</b>	<b>100%</b>

Le chiffre d'affaires est reconnu à un instant donné.

## Note 9. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes se composent de :

En milliers d'euros	30-juin-19	30-juin-18
<i>Achats non stockés</i>	2 211	992
<i>Loyers locations simples</i>	1 882	1 744
<i>Entretien réparation</i>	1 371	1 218
<i>Primes d'assurance</i>	568	578
<i>Etudes et recherches</i>	1 341	1 699
<i>Personnel intérimaire</i>	237	618
<i>Commissions versées aux commerciaux</i>	13 330	15 857
<i>Honoraires</i>	4 504	3 526
<i>Publicité</i>	1 071	1 344
<i>Transports</i>	2 532	2 345
<i>Déplacements, missions</i>	2 560	2 704
<i>Frais bancaires et frais d'acquisition titres</i>	758	919
<i>Autres achats et charges externes</i>	1 439	1 692
<b>Total</b>	<b>33 803</b>	<b>35 235</b>

## Note 10. Charges de personnel et effectifs

### Charges de personnel

En milliers d' euros	30-juin-19	30-juin-18
<i>Salaires et traitements</i>	20 336	18 516
<i>Charges sociales</i>	6 919	6 459
<i>Coûts des paiements en actions</i>	363	1 221
<i>Charges au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</i>		-2
<i>Participation des salariés et intéressement</i>	266	413
<b>Total</b>	<b>27 883</b>	<b>26 609</b>

Les coûts des paiements en actions concernent un plan d'attribution d'actions gratuites dont les modalités sont présentées en note 21.

### Effectif

En nombre	30-juin-19	30-juin-18
<i>Sales &amp; Marketing</i>	119	112
<i>General &amp; administratif</i>	169	177
<i>Production</i>	89	75
<i>R&amp;D</i>	59	64
<b>Total</b>	<b>436</b>	<b>428</b>

### Rémunération des dirigeants

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, le Président Directeur Général a perçu au titre de ses fonctions sur l'exercice, les éléments de rémunération suivants :

- Salaire brut : 300 K€
- Avantage en nature : 16 K€
- Plan d'Épargne Retraite Art 83 : 9 K€
- Une prime d'objectifs : 119 K€

Par ailleurs, dans le cadre des actions gratuites attribuées en Juillet 2016, 382 806 actions ont été définitivement acquises au cours de l'exercice, au titre des exercices 2016/2017 et 2017/2018.

## Note 11. Amortissements et dépréciations, nettes de reprises

En milliers d'euros	30-juin-19	30-juin-18 retraité (*)
<i>Amortissement immobilisations incorporelles</i>	6 588	5 848
<i>Amortissement immobilisations corporelles</i>	7 502	7 318
<i>Dépréciation des immobilisations en cours</i>	544	313
<i>Amortissement matériels loués</i>	3 236	2 310
<i>Dépréciation stocks, nettes de reprises</i>	518	90
<i>Dépréciation actifs courants, nettes de reprises</i>	495	740
<i>Dépréciation risques et charges, nettes de reprises</i>	198	17
<b>Total</b>	<b>19 078</b>	<b>16 634</b>

(\*) Le Groupe a modifié la méthode de comptabilisation des pièces d'ancillaires ainsi que des contrats de licences de brevets (Voir la note 1).

## Note 12. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d' euros	30-juin-19	30-juin-18 retraité (*)
<b>Autres produits d'exploitation</b>		
Crédit d'impôt recherche	712	220
Gains de change sur opérations commerciales		
Autres	879	333
<b>Total</b>	<b>1 591</b>	<b>553</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>		
Redevances versées	842	543
Autres	30	256
<b>Total</b>	<b>872</b>	<b>799</b>

(\*) Le Groupe a modifié la méthode de comptabilisation des contrats de licences de brevets (Voir la note 1).

## Note 13. Produits et charges non opérationnelles

En milliers d' euros	30-juin-19	30-juin-18
<b>Produits opérationnels non courants</b>		
Reprise de provision Taxe Promotion DM		1 107
Reprise de provision litige commercial		1 151
Dégrèvement d'impôts	1 122	
Autres	4	470
<b>Total</b>	<b>1 126</b>	<b>2 728</b>
<b>Charges opérationnelles non courantes</b>		
Dotation provision Taxe promotion DM	3 488	2 647
Charges exceptionnelles litige commercial		1 151
Charges exceptionnelles Taxe Promotion DM		1 107
Autres	620	326
<b>Total</b>	<b>4 109</b>	<b>5 231</b>

## Note 14. Charges et produits financiers

Le résultat financier se compose essentiellement des éléments suivants :

- coût de la dette 6 853 K€,
- gains et pertes de change pour un montant net négatif de 180 K€.

## Note 15. Charge d'impôt sur le résultat

**Détail des impôts sur les résultats**

En milliers d'euros	30-juin-19	30-juin-18
Impôts exigibles	-1 194	-1 096
Impôts différés	-473	-128
<b>Total</b>	<b>-1 666</b>	<b>-1 224</b>

La charge d'impôt différé au 30 juin 2019 est impactée par l'effet de la baisse du taux d'imposition à 26.5% et à 25%, taux applicable en 2022 et 2023 pour le groupe. L'impact négatif sur l'exercice 2018/2019 s'élève à 0.5 M€.

### Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30-juin-19	30-juin-18
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-7 736</b>	<b>-8 368</b>
<i>Taux théorique d'imposition</i>	33,33%	33,33%
<b>Charge d'impôt attendue</b>	<b>2 578</b>	<b>2 789</b>
<i>Effet des différences permanentes</i>	-572	-553
<i>Crédits d'impôt</i>	237	132
<i>Charges de personne IFRS 2</i>	-121	-407
<i>Déficits de l'année non activés</i>	-1 855	-2 174
<i>Déficits imputés non activés antérieurement</i>	-116	105
<i>Reclassement CVAE</i>	-202	-442
<i>Effet base d'impôt Brésil</i>	52	-185
<i>Provisions litiges non fiscalisées</i>	-1 171	-924
<i>Effet baisse du taux d'impôt</i>	-459	
<i>Variation complément de prix filiales non fiscalisés</i>	-	400
<i>Autres</i>	-38	35
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>-1 666</b>	<b>-1 224</b>

### Impôts différés au bilan

Les impôts différés actif et passif enregistrés au bilan se ventilent par nature comme suit :

En milliers d'euros	30-juin-18	Impact réserves	Impact résultat	30-juin-19
<b>Impôts différés Actifs</b>				
<i>Organic</i>	16			16
<i>Frais sur acquisition de titres</i>	65		-65	
<i>Participation des salariés</i>	92		-18	74
<i>Indemnité départ à la retraite</i>	119		35	154
<i>Plus-value cession immobilisations</i>	1 107		284	1 391
<i>Activation des déficits</i>	8 379		-710	7 669
<i>Instruments de couverture</i>	90	-25		65
<i>Marge sur stocks</i>	1 984		125	2 109
<i>Autres</i>	-162		-83	-245
<i>Compensation IDA/IDP</i>	-1 566		279	-1 287
<b>Total</b>	<b>10 125</b>	<b>-25</b>	<b>-153</b>	<b>9 947</b>
<b>Impôts différés Passifs</b>				
<i>Provisions réglementées</i>				
<i>Juste valeur des actifs</i>	86			86
<i>Activation Ancillaires</i>	1 167		-96	1 071
<i>Plus-value cession immobilisations</i>	547		67	614
<i>Plus-value cession immobilisations</i>	95		-13	82
<i>Activations autres actifs</i>	529		24	553
<i>Location-financement</i>	183		51	234
<i>Compensation IDA/IDP</i>	-1 566		279	-1 287
<b>Total</b>	<b>1 040</b>		<b>312</b>	<b>1 354</b>

Conformément à la norme IAS 12, les actifs d'impôts différés sont enregistrés si la récupération est jugée probable.

Les déficits fiscaux sont activés lorsque la Direction considère qu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces déficits pourront être imputés. Cette décision est basée à partir du business plan actualisé. Les déficits activés concernent essentiellement le groupe d'intégration fiscale en France pour 27,5 M€ sur un total de déficits reportables de 29.6 M€ au 30 juin 2019.

## Note 16. Immobilisations incorporelles

### Goodwill

Comme indiqué en note 3.4 de cette annexe, les Goodwill sont affectés à deux groupes d'unités génératrices de trésorerie.

Comme indiqué en note 3.4, un test de dépréciation a été réalisé au 30 juin 2019 sur la base de la méthode des cash flow actualisés. Le test de valeur a permis de confirmer la valeur comptable des actifs des unités génératrices de trésorerie (y compris le goodwill).

Les goodwill concernent principalement la société Amplitude Group suite au rachat par Amplitude Surgical en date du 29 juin 2011 du groupe constitué par les sociétés Amplitude Group, Amplitude Finance, Amplitude, SCI Les Tilleuls et Amplitude GMBH.

Le prix d'acquisition payé pour le rachat d'Amplitude Group a été déterminé en fonction de la capacité de la société à générer du résultat et de la trésorerie, du savoir-faire des sociétés du groupe et de ses relations avec les clients et les médecins. Le goodwill comptabilisé lors du rachat du groupe Amplitude dans les comptes consolidés s'élève à 75 462 K€.

Les autres Goodwill proviennent des rachats des sociétés Amplitude Australia PTY (4 722 K€), Amplitude Brésil (9 785 K€), Amplitude Suisse (369 K€), Sofab (2 064 K€), Novastep (90 K€), Amplitude IDF (2 423 K€) et Duotech (756 K€).

### Frais de développement

Compte tenu des critères décrits en note 3.6, des frais de développement ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles pour un montant de 1 162 K€ au 30 juin 2019, ces frais figurent en immobilisations incorporelles en cours et en frais de développement. Ces frais sont amortis sur une durée de 4 à 10 ans. La comptabilisation de ces frais au 30 juin 2019 reflète la meilleure estimation de l'issue de ces projets à la date d'arrêtée des comptes.

### Autres Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	30-juin-2018 retraité	Acquisitions/ (dotations nettes)	(Cessions)/ reprises sur cessions	Ecart de conversion	Variations de périmètre et reclass.	30-juin-19
<i>Concessions, brevets</i>	39 440	3 134		-6	-62	42 506
<i>Fonds de commerce</i>	557					557
<i>Frais de développement</i>	1 478	285		10		1 773
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	10 510					10 510
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	6 084	1 892		-27		7 948
<b>Valeurs brutes</b>	<b>58 069</b>	<b>5 311</b>		<b>-23</b>	<b>-62</b>	<b>63 294</b>
<i>Concessions, brevets</i>	12 284	4 661		-5	-62	16 878
<i>Fonds de commerce</i>	114	148				261
<i>Frais de développement</i>	1 300	139				1 439
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	3 517	1 640		8		5 165
<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>17 215</b>	<b>6 588</b>		<b>3</b>	<b>-62</b>	<b>23 744</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>40 854</b>	<b>-1 277</b>		<b>-26</b>		<b>39 551</b>

Les acquisitions de brevets ont pour contrepartie la comptabilisation d'une dette sur immobilisation pour un montant en diminution de 2 469 K€. Le montant des acquisitions est présenté corrigé de la variation de la dette sur immobilisation dans le tableau de flux de trésorerie soit 7 780 K€.

## Note 17. Immobilisations corporelles

### Immobilisations corporelles

En milliers d' euros	30/06/2018 retraité	Acquisitions/ (dotations nettes)	(Cessions)/ reprises sur cessions	Ecarts de conversion	Reclass.	30-juin-19
<i>Terrains</i>	737	7		0		744
<i>Constructions</i>	8 747					8 747
<i>Installations techniques</i>	66 913	6 348	18 730	-101	6 942	54 431
<i>Autres immobilisations</i>	8 867	1 268	119	-12		10 004
<i>Immobilisations en cours</i>	12 117	7 948		-2	-6 942	20 064
<b>Valeurs brutes</b>	<b>97 382</b>	<b>15 571</b>	<b>18 849</b>	<b>-114</b>	<b>0</b>	<b>93 990</b>
<i>Terrains</i>	68	22				90
<i>Constructions</i>	1 802	437				2 239
<i>Installations techniques</i>	41 308	9 266	14 267	-85		36 222
<i>Autres immobilisations</i>	4 414	1 092	85	-11		5 410
<i>Immobilisations en cours</i>	305	134				439
<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>47 897</b>	<b>10 951</b>	<b>14 352</b>	<b>-95</b>		<b>44 400</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>49 486</b>	<b>4 620</b>	<b>4 497</b>	<b>-19</b>	<b>0</b>	<b>49 590</b>

Les « variations de périmètres et autres » concernent des reclassements d'immobilisations en cours sur la période précédente.

Les acquisitions comprennent des nouveaux contrats de crédits-bails pour 5 448 K€.

## Note 18. Stocks

En milliers d' euros	30-juin-19	30-juin-18 retraité (*)
<i>Matières premières</i>	2 054	1 408
<i>Stocks d'encours</i>	11 810	10 048
<i>Stocks de produits intermédiaires et finis</i>	34 617	31 069
<b>Valeurs brutes</b>	<b>48 481</b>	<b>42 524</b>
<i>Dépréciation</i>	2 926	2 408
<b>Stocks et encours nettes</b>	<b>45 555</b>	<b>40 118</b>

(\*) dont 9 913 K€ de reclassement de pièces d'ancillaires (Voir la note 1).

## Note 19. Créances

### Créances clients

En milliers d' euros	30-juin-19	30-juin-18 retraité
<i>Valeur brute</i>	15 403	14 315
<i>Dépréciation</i>	2 583	1 626
<b>Valeur nette</b>	<b>12 820</b>	<b>12 689</b>

L'échéance des créances clients est présentée en note 5 au niveau du paragraphe « Risque de crédit ».

### **Autres actifs courants**

En milliers d' euros	30-juin-19	30-juin-18
<i>Créances fiscales (hors impôt sur les bénéfiques)</i>	2 604	2 997
<i>Créances sociales</i>	56	180
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 082	1 016
<i>Avances et acomptes versés</i>	217	293
<i>Autres actifs courants</i>	411	343
<b>Total</b>	<b>4 371</b>	<b>4 829</b>

Compte tenu de la nature de ces créances, et de leurs échéances, il est considéré que leur valeur comptable après éventuelle dépréciation correspond à leur juste valeur.

Les créances d'impôts courants sont essentiellement composées des crédits d'impôts recherche et des crédits d'impôts compétitivité emplois.

## Note 20. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d' euros	30-juin-19	30-juin-18
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	70	13 328
<i>Comptes bancaires et autres disponibilités</i>	19 578	16 107
<b>Total</b>	<b>19 648</b>	<b>29 436</b>

## Note 21. Capital et réserves

Le capital social s'élève à 478 048 €, divisé en 47 804 841 actions d'un centime d'euro de valeur nominale chacune, toutes entièrement libérées.

Conformément aux termes de l'AGE du 9 décembre 2015, le conseil d'administration du 27 juillet 2016 a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 1 407 897 actions à 4 salariés de la société. L'attribution est soumise à des conditions de présence et de performance (Ebitda, chiffre d'affaires), la période d'acquisition est de 2 ans. Le cours de l'action à la date du conseil du 27 juillet 2016 était de 3,10 €. Ce plan d'actions gratuites a été clôturé le 23 juillet 2018 par l'émission de 874 989 actions ordinaires.

Conformément aux termes de l'AGE du 24 novembre 2017, le conseil d'administration du 24 juillet 2018 a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 1 434 000 actions au maximum à 18 mandataires sociaux ou salariés du groupe Amplitude Surgical. L'attribution est soumise à des conditions de présence et de performance (Ebitda, chiffre d'affaires), la période d'acquisition est de 2 ans, assortie d'une période de conservation de 2 ans. Le cours de l'action à la date du conseil était de 3,18 €.

La charge constatée au cours de l'exercice s'élève à 363 K€ hors forfait social et est comptabilisée en charge de personnel.

## Note 22. Emprunts

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêt et évalués au coût amorti conclus par le Groupe.

### Analyse de la dette par nature

En milliers d' euros	30-juin-19		30-juin-18	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Emprunt obligataire Unitranche</i>	95 457		94 904	
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire Unitranche</i>	795	2 101		2 278
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	5 979	2 030	8 039	1 574
<i>Dettes financières location financement</i>	13 385	4 094	12 409	3 038
<b>Total</b>	<b>115 617</b>	<b>8 225</b>	<b>115 352</b>	<b>6 890</b>

Au 30 juin 2019, la juste valeur des instruments de couverture de taux ressort à un montant de (233 K€) brut d'impôt différé, soit (168 K€) net d'impôt différé, comptabilisé au passif (dérivé) en contrepartie des capitaux propres.

### Covenant

Le Groupe s'est engagé au titre de la dette Unitranche à respecter le ratio de levier qui désigne le rapport égal à l'endettement net total divisé par l'EBITDA. Au 30 juin 2019, ce ratio requis par le contrat de prêt unitranche est respecté.

## Note 23. Concours bancaires et factor

En milliers d' euros	30-juin-19	30-juin-18
<i>Dettes financières FACTOR *</i>	445	840
<i>Avances de trésorerie Dailly</i>		
<i>Concours bancaires</i>	68	47
<b>Total</b>	<b>513</b>	<b>888</b>

\*Dans les comptes IFRS consolidés, le groupe procède à la compensation des éléments ci-contre :

- dette financière vis à vis du factor (totalité du portefeuille des créances factorisées),
- compte d'en-cours factor (disponible utilisable par la société),
- les comptes de réserve et de fond de garantie.

Cette présentation permet d'afficher au bilan consolidé IFRS une dette vis à vis du factor pour le montant des seuls prélèvements effectués par le groupe sur le compte courant ouvert dans les livres du factor.

Au 30 juin 2018, la dette Factor s'élève à 1 329 K€ et la créance s'élevait à 489 K€ soit une dette nette de 840 K€, comptabilisée dans le poste « concours bancaires et Factor ».

Au 30 juin 2019, la dette Factor s'élève à 1 074 K€ et la créance s'élevait à 629 K€ soit une dette nette de 445 K€, comptabilisée dans le poste « concours bancaires et Factor ».

Le 25 juin 2016, le contrat d'affacturage a fait l'objet d'un avenant afin de le rendre déconsolidant, compte tenu de la qualité du portefeuille clients. Au 30 juin 2018 l'encours Factor non présenté en dette financière s'élevait à 7 562 K€ contre 8 129 K€ au 30 juin 2019. Cet encours est comptabilisé en moins des créances clients.

## Note 24. Dérivés

Le Groupe souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type « swap ». L'objectif est de protéger le Groupe Amplitude Surgical de la hausse des taux d'intérêt à laquelle il est exposé pour son financement.

Le nominal des dérivés qualifiés en couverture de flux trésorerie (« cash-flow hedge ») au sens d'IAS 39 s'élève à 10 millions d'euros au 30 juin 2019 et 35 M€ au 30 juin 2018.

La juste valeur des dérivés est comptabilisée au passif du bilan consolidé dans la rubrique « Dérivé ».

Pour les dérivés qualifiés de couverture en IFRS :

- La contrepartie de la part efficace de la variation de juste valeur des dérivés destinée à couvrir les périodes futures est comptabilisée en capitaux propres (« Autres éléments du résultat global »).
- Les variations de juste valeur de la valeur temps des options et la part inefficace des relations de couverture sont comptabilisées en résultat.

Pour les dérivés non qualifiés de couverture, les variations de valeur des dérivés sont comptabilisées en résultat.

En milliers d'euros	30-juin-19		30-juin-18	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<i>Dérivés de taux (juste valeur)</i>		233		322
<i>Dérivés non qualifiés de couverture</i>				
<b>Total</b>		<b>233</b>		<b>322</b>

## Note 25. Provisions pour risques et charges

### Solde à la clôture

En milliers d'euros	30-juin-19	30-juin-18
<b>Provisions pour risques et charges non courantes</b>	<b>19 695</b>	<b>15 950</b>
<i>Litige Taxe promotion DM</i>	18 955	15 466
<i>Litige Rachat de titres Amplitude Australie</i>		
<i>Avantages du personnel</i>	740	484
<b>Provisions pour risques et charges courantes</b>	<b>157</b>	<b>178</b>
<i>Provisions pour litiges</i>	45	30
<i>Autres provisions courantes</i>	112	148
<b>Total</b>	<b>19 852</b>	<b>16 129</b>

**Variation de l'exercice**

En milliers d'euros	
<b>Valeur au 30 juin 2017</b>	<b>16 119</b>
<i>Dotations</i>	2 655
<i>Reprises utilisées</i>	2 645
<i>Reprises non utilisées</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	
<b>Valeur au 30 juin 2018</b>	<b>16 129</b>
<i>Dotations</i>	3 805
<i>Reprises utilisées</i>	80
<i>Reprises non utilisées</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	
<b>Valeur au 30 juin 2019</b>	<b>19 852</b>

**Provision pour IDR**

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 740 K€, charges sociales incluses au 30 juin 2019.

Le taux annuel d'augmentation des salaires retenu est de 1.50 % et le taux d'actualisation est de 0,89 %.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

**Provision pour risques**

Des provisions sont comptabilisées sur l'exercice pour couvrir des risques sociaux, commerciaux, ou afférents à des litiges en cours, en fonction de l'analyse des dossiers faite par la direction :

**Litige Taxe Promotion DM**

Depuis le 7 novembre 2013, le groupe est en litige avec les URSSAF au titre d'un redressement de la contribution prévue par les articles L 245-5-1 et L 245-5-2 du code de la sécurité sociale, pour les années 2006, 2007 et 2008.

Au 30 juin 2019, ce risque fait l'objet d'une provision pour risque d'un montant de 18 955 K€ dont une dotation au compte de résultat 2018/2019 de 3 488 K€, présentée sous l'intitulé « charges opérationnelles non courantes »; la société provisionne les compléments futurs sur la base de la méthode retenue par l'Administration dans son redressement et cela, tant que le litige perdure auprès des tribunaux.

**Décision favorable à Amplitude dans son litige l'opposant à l'URSSAF**

Dans le cadre du litige opposant Amplitude à l'URSSAF du Rhône, la Cour d'appel de Grenoble a rendu un arrêt favorable à Amplitude le 8 septembre 2015, admettant la nullité de la mise en demeure qui avait été adressée le 21 décembre 2010 et a par suite prononcé le dégrèvement des redressements. La Cour s'est fondée sur des arguments de forme et ne s'est donc pas prononcée sur les arguments de fond. Par ailleurs, le magistrat a indiqué qu'il n'y avait pas lieu de transmettre la Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) qui avait été déposée. L'URSSAF du Rhône a décidé en novembre 2015 de se pourvoir en cassation.

Par un arrêt en date du 15 décembre 2016, la deuxième chambre civile de la Cour de cassation a (i) cassé et annulé, en toutes ses dispositions à l'exception de celles disant n'y avoir lieu à la transmission de la QPC, l'arrêt rendu le 8 septembre 2015 par la Cour d'appel de Grenoble et (ii) renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Chambéry. La Cour d'appel de Chambéry a, par un arrêt en date du 12 septembre 2017, confirmé le jugement du TASS de Valence.

Amplitude SAS a formé un pourvoi à l'encontre de cette décision.

### **Décision favorable de la Cour de Cassation dans le litige avec l'URSSAF**

Dans le cadre du litige qui oppose la société à l'URSSAF, la Cour de Cassation, dans son arrêt du 29 novembre 2018, a cassé l'arrêt de la Cour d'Appel de Chambéry en considérant favorablement les arguments exposés par Amplitude.

Cette décision a pour conséquence de renvoyer les parties devant la Cour d'Appel de Grenoble. L'audience a eu lieu le 2 juillet 2019, cependant le délibéré n'a pas encore été transmis aux parties.

## Note 26. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

### Autres passifs non courants (plus d'un an)

En milliers d' euros	30-juin-19	30-juin-18 retraité*
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	23 242	24 668
<b>Total</b>	<b>23 242</b>	<b>24 668</b>

(\*) dont 13 835 K€ de comptabilisation des licences (Voir la note 1).

### Autres passifs courants (moins d'un an)

En milliers d' euros	30-juin-19	30-juin-18
<i>Dettes fournisseurs</i>	12 351	15 188
<i>Dettes fiscales (hors impôt sur les bénéfiques)</i>	1 992	1 990
<i>Dettes sociales</i>	5 257	5 514
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	1 494	1 533
<i>Produits constatés d'avance</i>	12	14
<i>Comptes courants hors groupe</i>	1 002	376
<i>Autres passifs courants</i>	2 862	3 616
<b>Total</b>	<b>24 970</b>	<b>28 229</b>

Pour les dettes fournisseurs, la société a considéré que le coût amorti constituait une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les comptes courants hors groupe concernent essentiellement l'actionnaire minoritaire de la filiale au Japon.

## Note 27. Transactions entre parties liées

Aucune transaction entre le groupe et les parties liées n'a été réalisée au cours de la période.

## Note 28. Engagements hors bilan

### **Engagements financiers donnés**

Le groupe Amplitude Surgical a accordé les engagements hors bilan suivants :

- Délégation d'assurance homme clé (5 000 K€)
- Engagement de paiement des loyers de location 3.9 M€ (ce montant correspond à l'estimation faite au 30 juin 2019 pour les besoins d'IFRS 16 et concerne les loyers des contrats de location et baux commerciaux).

Au titre de la dette uni tranche de 95 000 K€ :

- Nantissement de compte Titres Financiers,
- Nantissement de comptes bancaires,
- Nantissement/Délégation d'Assurance Homme-Clef.

Au titre des prêts accordés par BPI France : retenue de garantie de 400 K€

## Note 29. Entités du groupe

Société et forme juridique	N° Siren	Siège social	Méthodes de consolidation appliqués	% contrôle 30/06/2019	% contrôle 30/06/2018
<i>Amplitude Surgical (ex Orthofin 1</i>	533.149.688	France	<i>Société mère</i>	<i>Société mère</i>	<i>Société mère</i>
<i>Amplitude</i>	414.448.464	France	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Amplitude GMBH</i>	NA	Allemagne	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Amplitude Australia Pty</i>	NA	Australie	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Amplitude Brésil</i>	NA	Brésil	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Amplitude Suisse</i>	NA	Suisse	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Amplitude Benelux</i>	NA	Belgique	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Novastep</i>	752.292.797	France	<i>Intégration globale</i>	<b>69,0%</b>	<b>69,0%</b>
<i>Novastep Inc.</i>	NA	Etats-Unis	<i>Intégration globale</i>	<b>85,0%</b>	<b>85,0%</b>
<i>Matsumoto Amplitude Inc.</i>	NA	Japon	<i>Intégration globale</i>	<b>80,0%</b>	<b>80,0%</b>
<i>Amplitude Afrique du Sud</i>	NA	Afrique du S	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Amplitude Roumanie</i>	NA	Roumanie	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Sofab Orthopédie SAS</i>	822.921.383	France	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Firm Industrie</i>	523.415.073	France	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Poli-Tech</i>	448.895.474	France	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Poli-Alpes</i>	407.572.940	France	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Amplitude Corp.</i>	NA	Etats-Unis	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Amplitude Duotech</i>	488.772.763	France	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<i>Amplitude IDF</i>	447.869.496	France	<i>Intégration globale</i>	<b>97,0%</b>	<b>97,0%</b>
<i>Amplitude SUD</i>	843.256.322	France	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	
<i>SCI Les Tilleuls</i>	439.216.748	France	<i>Intégration globale</i>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Les participations dans les sociétés Joint research Ltd Ireland, Amplitude India Private Limited ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation compte tenu de leurs caractères non significatif au 30 juin 2019.

## Note 30. Evènements post-clôture

Aucun évènement post-clôture significatif n'est à signaler.

### Note 31. Passifs éventuels

Depuis le 15 juin 2017, la société est engagée dans un litige avec la société Zimmer Biomet France pour des soi-disant agissements de concurrence déloyale. La société Amplitude contestant vigoureusement ces accusations, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers au 30 juin 2019, à l'exception de quelques honoraires d'avocats engagés au cours de l'exercice.

Un premier jugement a été rendu dans cette affaire en mai 2019 en faveur de Zimmer Biomet, tout en ayant été débouté de sa demande au titre des dommages et intérêts en réparation du préjudice envers Amplitude. Toutes les parties ont interjeté appel de la décision.

La société Novastep est engagée aux Etats-Unis dans différents litiges de non-concurrence avec les sociétés Integra et Wright Medical, pour des montants non significatifs. Le groupe estime que ses pratiques sont conformes à l'éthique et aux lois applicables américaines, et que, par conséquent, aucune provision n'a été constatée dans les comptes à la clôture de l'exercice.

### Note 32. Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe.

### Note 33. Honoraires des commissaires aux comptes

<i>En euros</i>	<b>Deloitte</b> 30-juin-19	<b>Mazars</b> 30-juin-19
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>		
<i>Emetteur</i>	51 700	58 640
<b>Sous-total (1)</b>	<b>51 700</b>	<b>58 640</b>
<b>Services autres que la certification des comptes (SACC) requis par les textes</b>		
<i>Emetteur</i>	5 700	14 660
<b>Sous-total (2)</b>	<b>5 700</b>	<b>14 660</b>
<b>Autres SACC</b>		
<i>Emetteur</i>	1 200	1 200
<b>Sous-total (3)</b>	<b>1 200</b>	<b>1 200</b>
<b>TOTAL</b>	<b>58 600</b>	<b>74 500</b>